

Paris, le 21 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nicolas de Sevin réélu à la tête d'AvoSial

De nombreux chantiers en perspective pour le premier syndicat d'avocats d'entreprise en droit social

Tout au long des trois prochaines années, Nicolas de Sevin entend consolider la place d'AvoSial, devenu au fil des ans un acteur incontournable du débat public. Il engage par ailleurs dès à présent les prochains chantiers phares pour le syndicat d'avocats d'entreprise.

Une influence croissante auprès des décideurs publics

Depuis des mois, AvoSial porte avec conviction les propositions des praticiens du droit, défendant et conseillant au quotidien les entreprises. Rendez-vous avec les cabinets ministériels, échanges avec les équipes de campagne, auditions au Parlement, rencontres avec les élus, le premier syndicat des avocats d'entreprise en droit social a largement fait entendre sa voix.

« Les cinq ordonnances réformant en profondeur le dialogue social ont entériné un certain nombre de mesures fondamentales, que nous portions de longue date et que nous avons la satisfaction de retrouver aujourd'hui dans les textes » explique Nicolas de Sevin. *« C'est notamment le cas de la création d'une instance unique de représentation du personnel ou de la définition du groupe au sens du Code de commerce ».*

Cette influence est concomitante avec le développement de plusieurs groupes AvoSial en régions. Ces groupes de réflexion et de travail consolident le maillage territorial et la représentativité du premier syndicat d'avocats en droit social, qui regroupe désormais plus de 430 adhérents. En forte croissance, AvoSial entend accompagner les avocats d'entreprise dans la formation et l'approche pratique de leurs dossiers, à la fois en contentieux et en conseil.

Prochains chantiers : mise en place des CSE et nouvelles règles du dialogue social

Reconduit à la tête du syndicat, les objectifs de Nicolas de Sevin sont clairs : accompagner les avocats dans la mise en œuvre du nouveau Conseil Social et Economique (CSE) et dans l'adaptation des statuts sociaux des entreprises par le dialogue social.

Les avocats d'entreprise entendent en effet prendre toute leur place dans le développement de la négociation collective, vaste chantier qui mobilisera les adhérents lors de prochaines formations consacrées au thème : *« Comment négocier un accord d'entreprise »*. Le succès de ces ateliers pratiques, qui affichent

systématiquement complet, traduit l'évolution du métier d'avocat qui doit se saisir de plus en plus des enjeux collectifs de l'entreprise.

« Outre les grands chantiers en cours sur la formation professionnelle et la réforme de l'assurance chômage initiés par la ministre du Travail Muriel Pénicaud, la mise en œuvre des ordonnances Macron au sein des PME mobilisera toute notre attention », poursuit Nicolas de Sevin. « Les chantiers sont de taille, mais c'est un beau défi que je suis heureux de pouvoir relever grâce à la confiance que me font, pour trois années supplémentaires, les adhérents d'AvoSial ».

**Contact presse : Cécile de Bentzmann - Agence Droit Devant
Tel : 01 39 53 53 33 - bentzmann@droitdevant.fr**

A propos d'AvoSial

Fondé en 2004, AvoSial est un syndicat d'avocats d'entreprises en droit social qui rassemble plus de 400 membres à travers la France.

AvoSial met au cœur de ses travaux et de ses priorités la simplification et la sécurisation du droit du travail. Le syndicat se donne pour mission de valoriser le savoir-faire de ses adhérents sur l'évolution du droit social et sur l'élaboration de la doctrine. Réunis en commissions thématiques, les adhérents d'AvoSial travaillent sur des sujets d'actualité afin d'émettre des propositions concrètes, issues de leur pratique professionnelle au service des entreprises. www.avosial.fr

Retrouvez-nous :

- ✓ Web : www.avosial.fr
- ✓ Twitter : <https://twitter.com/avosial>
- ✓ LinkedIn : <https://www.linkedin.com/groups/4683291>